

Auvergne-Rhône-Alpes

Changement climatique : des effets en cascade sur notre santé

S.M.

Températures extrêmes, pollution, risques naturels, contaminations... Les effets du changement climatique sont au cœur du concept de « santé unique » ou One Health, à savoir l'imbrication entre la santé environnementale, animale et humaine. Si l'environnement va mal, les animaux et les humains iront mal eux aussi. Qu'est-ce qui nous attend dans la région ?

Les effets du changement climatique sur la santé sont multiples. Si la lutte contre les températures extrêmes apparaît comme la priorité en Auvergne-Rhône-Alpes, d'autres phénomènes comme la dégradation de la qualité de l'air et de l'eau ou l'augmentation des risques naturels ont aussi des effets délétères sur la santé humaine.

La canicule tue

L'évolution entre 1960 et 2024 des températures annuelles en Aura montre un net réchauffement dans toute la région avec, par exemple, une hausse de la température moyenne annuelle de + 2,7 °C à la station météo d'Ambérieu, +2,4 °C à Saugues, +2,8°C à Saint-Etienne Bouthéon et +3,4 °C à Bron, record régional, selon les indicateurs de l'Observatoire régional climat air énergie (Orcae). Sur la première partie du XXI^e siècle, l'augmentation du nombre de journées chaudes est similaire d'un scénario à l'autre. À l'horizon 2071-2100, elle varie de 20 à 50 jours selon les politiques climatiques sur les concentrations de CO₂.

Les épisodes de canicule seront plus nombreux dans notre région, particulièrement exposée à ce risque. En 2023, elle a ainsi été la seule région concernée par les 4 vagues de fortes chaleurs avec des dépassements des seuils d'alerte biométéorologiques observés pour les 12 départements. Cet été-là, on estime à 796 (4,1 %) le nombre de décès attribuables à la chaleur dont 440 (55 %) survenus pendant les épisodes de canicule.

Des allergies en hausse et plus graves

Cette hausse des températures a des effets sur les plantes avec une prolifération d'espèces allergisantes, une production en plus grande quantité des pollens et une évolution des saisons polliniques. «L'année 2024 a confirmé les tendances récentes d'allongement et d'intensification des saisons polliniques, exacerbées par le changement climatique, avec des impacts marqués sur les personnes allergiques», relève le Réseau national de surveillance aérobiologique. Comme l'an passé, 80 départements français ont été placés en risque allergique élevé dès mi-février. La saison des cyprès dure désormais près de 6 mois dans le sud-est de la France. Le Syndicat français des allergologues s'inquiète aussi de voir de plus en

plus de patients souffrant de comorbidités : rhinoconjonctivite allergique, asthme, sinusite chronique, troubles du sommeil...

Si près d'un Français adulte sur trois, et 20 % des enfants âgés de plus de 9 ans, souffriraient de rhinites saisonnières selon l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime qu'en 2050, la moitié de la population souffrira d'allergies respiratoires.

Plus de pollution, plus de crises d'asthme

La chaleur favorise aussi la formation d'ozone, un polluant associé à une irritation des voies aériennes, supérieures et respiratoires, une diminution de la fonction pulmonaire et à une exacerbation des crises d'asthme. Dix microgrammes supplémentaires d'ozone par m³ dans l'air ambiant entraînent le jour même 5,6 admissions aux urgences supplémentaires pour motif respiratoire pour 10 M d'habitants.

L'apparition en France « d'asthmes d'orage » - problématique qui concernait jusque-là l'Océanie et l'Australie - est sans doute aussi liée au changement climatique. Ce phénomène se produit quand un orage violent casse les pollens. Devenus beaucoup plus allergisants, ils peuvent provoquer une exacerbation aiguë des symptômes d'asthme.

En juin 2023, en pleine saison des graminées, l'asthme d'orage - qui, selon le Rnsa peut aussi toucher des non-asthmatiques - avait entraîné un nombre record de consultations dans les hôpitaux d'Île-de-France.

Risques naturels : décès accidentels, traumatismes et allergies

Plus de 90 % des communes d'Auvergne-Rhône-Alpes sont concernées par au moins un type de risque naturel. Le territoire est particulièrement soumis aux risques d'inondation - comme on l'a encore vu en octobre dans le Rhône et la Loire -, de retrait-gonflement des argiles, ainsi qu'aux feux de forêt, relève l'Orcea. « Si l'impact du changement climatique sur les tempêtes et avalanches est très incertain, une augmentation des phénomènes de retrait-gonflement des argiles et de feux de forêt est attendue », précise l'Orcea.

Tous ces événements violents sont susceptibles d'entraîner immédiatement blessures et décès accidentels. Ils ont aussi des conséquences à plus long terme comme des troubles de stress post-traumatiques. Les dégâts des eaux favorisent aussi l'apparition de moisissures allergisantes dans les habitats tandis que les feux de forêts peuvent entraîner des problèmes respiratoires et aggraver les crises d'asthme.

Des eaux plus contaminées

Le réchauffement des eaux (+2°C en 30 ans pour le Rhône à son embouchure en été) favorise le développement de bactéries et la colonisation d'algues et d'espèces invasives et/ou pathogènes. « La baisse de qualité des eaux de surface utilisées pour produire l'eau potable et la baisse de qualité des eaux de baignade auront potentiellement comme effet l'augmentation de l'exposition des populations à un risque de contamination par l'eau et la nourriture », souligne l'Orcea. « Le réchauffement climatique et l'accroissement des activités humaines ont conduit à l'augmentation de la fréquence et l'intensité des épisodes de pollution des eaux de baignade », relève de son côté l'Agence régionale de santé Aura. En 2024, les sites des

Roches-de-Condrieu et du lac des Sapins ont connu plusieurs épisodes de prolifération de cyanobactéries. Les toxines qu'elles rejettent dans l'eau peuvent provoquer des troubles digestifs, hépatiques et neurologiques en particulier chez les jeunes enfants et les animaux.